

Code INSEE : 24052000	Décision Modificative	Département : Dordogne
Etablissement : C.C.P.B.	Année 2008	Poste Comptable : TRESOR PUBLIC
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 29/11/2008

<b>Virement de crédit</b>
N° 03

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>Nombre de conseillers</b>	
en EXERCICE	<b>30</b>

L'an deux mil huit, le vingt neuf novembre, le Conseil Communautaire de du Pays Beaumontois, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Beaumont, sous la présidence de Maryse BALSE, Président.

PRESENTS	<b>29</b>
dont VOTANTS	<b>29</b>

Date de la convocation du Conseil Communautaire : 21/11/2008

Etaient PRESENTS : A. CAROT, F. MENUT, D. MORTEMOSQUE, B. BESLIN, M. MARCHAL, G. ROUSSELY, P. VALLERON, JM. SELOSSE, RM. ROUX, M. CABANE, F. TARJAC, JL. HAVARD, C. CHASTENET, D. SEGALA, G. MEYRIGNAC, O. DELCEL, P. BONAL, ML. BOISSERIE, A. MERCHADOU, C. ISSARTIER, D. GRIMAL, V. GRELETTY, A. DELAYRE, P. BOUSQUET, JP. HEYRAUD, A. CLAVEL, M. BALSE, T. PIMOUGUET, J. CHASTANET

Etaient ABSENTS : Isabelle LAAN

Le Conseil Communautaire sur décision du Président,  
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2008 sont insuffisants,  
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **réajustement des crédits en subvention équilibre au budget annexe**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Dépenses imprévues	022	11 000.00		
Subventions de fonctionnement (versées par les groupements)			6743	11 000.00
<b>DEPENSES - FONCTIONNEMENT</b>		<b>11 000.00</b>		<b>11 000.00</b>

Le Conseil Communautaire approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

A la Maison de Pays le 29/11/2008  
Pour extrait conforme,  
Le Président

Le Président de la Communauté de Communes  
du Pays Beaumontois  
**Maryse BALSE**

